

# Accompagner et informer les usagers dans les services du ministère de l'intérieur (préfectures, sous-préfectures, services de police, unités de gendarmerie).

Statut : À pourvoir

Où ?

Saint-Avé (56 - Morbihan - Bretagne)

Quoi ?

Le volontaire du service civique appuie et soutient les gendarmes en charge de l'accueil du public dans les brigades de gendarmerie et prend une part active dans le partenariat avec le milieu scolaire dans une démarche de prévention sur les thèmes du harcèlement scolaire, des dangers d'@ et des stupéfiants. En mesure de véhiculer les bonnes informations auprès des partenaires clairement identifiés, il représente aussi sous un autre format l'image de l'unité de rattachement lui conférant des obligations et devoirs.

## ACCOMPAGNER ET INFORMER LES USAGERS DANS LES UNITÉS DE GENDARMERIE

Activités confiées au volontaire :

- L'ESCiv accueille et oriente le public dès son arrivée dans les locaux de la brigade de gendarmerie dans le cadre de leur démarche. Il s'assure par exemple de la bonne orientation du public pour leur éviter un temps d'attente inutile. Il peut aussi proposer une prise en charge particulière des personnes souffrant d'un handicap, ne parlant pas le français ou bien aux personnes âgées notamment dans le cadre de démarches informatiques (ANTS, @, OCÉALAB, E-procurations.....).
- Il peut également contribuer plus structurellement à améliorer le service aux usagers (enquête de satisfaction, évolution de la signalétique, réalisation de guides, partenariat avec d'autres structures...) conformément à l'engagement d'amélioration de l'accueil dans les services de l'État et en application de la charte d'accueil du public.
- Dans le cadre du suivi des victimes et de la suite donnée aux procédures, l'ESCiv contribuera à l'information finale.
- Assister l'intervenante sociale gendarmerie (ISG) dans sa mission d'accompagnement et d'orientation des victimes de violences intra-familiales lors de sa venue à l'unité.
- Prendre part au projet de « graphe » de l'unité en développant des partenariats pour sa réalisation et son financement.
- Développer un projet de calendrier gendarmerie contenant des messages préventifs destinés à la population.

À contrario dans le cadre de sa mission, le volontaire ne pourra en aucun cas :

- Assurer des fonctions de chargé d'accueil (notamment en lieu et place des gendarmes absents)
- Être considéré comme un agent chargé de l'accueil : pour ce faire, le volontaire portera obligatoirement le signe distinctif mis en place au sein de la structure d'accueil
- Assurer le traitement des dossiers au guichet.
- Assurer le respect de l'ordre au sein de l'unité.

**ACTION DE PRÉVENTION EN MILIEU SCOLAIRE ENVERS UN PUBLIC MINEUR**  
En partenariat avec le correspondant territorial de prévention de la délinquance (CTP) et les référents scolaires de l'unité, l'ESCiv pourra participer et animer des actions de prévention en milieu scolaire. Au vu de récentes constatations, il appert que les cycles 2 et 3 des établissements publics et privés sont les plus à même à recevoir des interventions de type permis @, prévention harcèlement.

Lors d'une reprise d'activité post-COVID et le retour des forums des métiers, l'ESCiv pourra prendre une part active à la diffusion de l'information auprès du jeune public.

Complémentarité de la mission avec les activités des personnels permanents : Le volontaire du service civique vient compléter le dispositif existant et apporte un point de vue extérieur à la gendarmerie. Il peut éventuellement formuler des propositions susceptibles d'améliorer la prise en compte des usagers et l'information des victimes.

Lieux d'intervention : brigade de proximité de SAINT-AVÉ (56)

Durée du contrat : 7 mois à compter du 1 août 2021

Profil du poste :

Une connaissance de l'outil informatique et en PAO (Publication Assistée par Ordinateur) serait un plus. La motivation, l'implication et le goût des contacts humains sont des qualités primordiales pour occuper ce type de poste. Intégré à une équipe en place, il est attendu de lui une implication à hauteur de ses possibilités. Concernant ses obligations et devoirs l'ESCiv est soumis à des obligations particulières en matière de confidentialité de loyauté et de rigueur.

Accompagnement :

Le volontaire du service civique est placé sous l'autorité du commandant de communauté de brigades de SAINT-AVÉ. Celui-ci l'oriente selon les besoins spécifiques du moment et fixe la dynamique.

Le volontaire du service civique sera également sensibilisé sur l'organisation et le fonctionnement de la gendarmerie nationale ainsi que sur les règles de déontologie et le devoir de réserve.

Quand ? À partir du 1 août 2021 (7 mois, 30 h/semaine)

Quel domaine ? Solidarité

Combien de postes disponibles ? 1

Quel organisme ? Groupement de gendarmerie départementale du morbihan

Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite ? Non

La mission est accessible aux mineurs dès 16 ans ? Non

## **Contact**

*Capitaine REVAKA de la Compagnie de gendarmerie départementale de Vannes*

## **Adresse**

*4 RUE BAUDELAIRE  
56890 Saint-Avé*

## **Site internet**

site internet non renseigné

**Activités :** La brigade de proximité (BP) de SAINT-AVÉ (56) est intégrée au cœur du territoire et de la population dont elle assure la protection. Cheville ouvrière de la gendarmerie départementale, elle incarne la représentation la plus déconcentrée de l'autorité de l'État et de la communauté militaire. Véritable pilier de la sécurité intérieure de proximité, la BP SAINT-AVÉ est organisée de façon à pouvoir agir sur l'ensemble du territoire qui lui est confié et à être en mesure d'apporter une réponse appropriée dans des délais compatibles avec la nature de chaque intervention. L'unité et les militaires qui y sont affectés sont polyvalents : ils effectuent différentes missions de sécurité publique, de police judiciaire, de renseignement, d'intervention et d'accueil.